

Visite d'Etat de S.E.M. Macky SALL

Du 18 au 22 décembre 2016, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal a effectué une visite d'Etat en France à l'invitation de Son Homologue et Grand Ami, Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République française.

A l'occasion de cet insigne honneur qui n'avait pas été fait au Sénégal depuis 1992, le Chef de l'Etat sénégalais a été reçu par Son Homologue français, François HOLLANDE, le Premier ministre, Bernard CAZENEUVE, le Président du Sénat, Gérard LARCHER, le Président de l'Assemblée nationale, Claude BARTOLONE et la Mairesse de Paris, Madame Anne HIDALGO.

Il a été ensuite invité au Musée du Quai Branly Jacques CHIRAC, au Conservatoire national des Arts et Métiers où il lui a été remis la lettre de Docteur Honoris Causa et à l'Académie des Sciences d'Outre-mer, institution qui lui a conféré la qualité de membre associé. Ce tour des établissements scientifiques et culturels s'est terminé par un pèlerinage à l'Institut Français du Pétrole et des Energies nouvelles qu'il a fréquenté en 1992.

Aussi, a-t-il saisi l'opportunité de cette visite d'Etat pour se rendre aux ateliers d'Alstom de Reichshoffen où se construit le premier Train express régional (TER) de l'histoire du Sénégal qui sera livré début 2019.

Durant ce séjour où le drapeau sénégalais a flotté sur l'Avenue des Champs-Élysées, l'Hôtel national des Invalides et toutes les Institutions qui ont accueilli le Chef de l'Etat sénégalais, dix (10) accords ont été signés :

- Protocole financier entre les deux gouvernements pour un prêt de 95 millions d'euros dans le cadre du train express régional (TER) ;
- Protocole d'accord de 100 millions d'euros entre le Sénégal et l'Agence française de Développement pour financer le TER ;
- Protocole d'accord tripartite entre la SNCF, la RATP et le Sénégal pour la préparation, l'exploitation et la maintenance du TER ;
- Déclaration d'intention entre les deux gouvernements pour renforcer la coopération en matière de protection des océans et du littoral ;

- Accord gouvernemental pour renforcer la coopération en matière d'efficacité énergétique et de transition bas carbone de l'immobilier ;
- Lettre d'intérêt de financement avec BPI France, pour le financement de l'acquisition et l'installation d'un supercalculateur pour le centre national de calculs sénégalais ;
- Protocole d'accord de coopération entre Total et le gouvernement du Sénégal pour l'offshore profond ;
- Convention entre le Musée Quai Branly Jacques CHIRAC et le Musée des Civilisations Noires du Sénégal ;
- Convention entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Sénégal et le Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris ;
- Protocole d'accord entre le Comité d'Orientations stratégiques du Pétrole et du Gaz du Sénégal et l'Institut français du Pétrole et des Energies nouvelles.

Avant de regagner Dakar, Monsieur le Président de la République du Sénégal a tenu à élever dans les différents ordres nationaux certaines personnalités françaises qui se sont particulièrement distinguées durant cette visite d'Etat, des compatriotes, références au sein de la Diaspora ainsi que l'Ambassadeur du Sénégal en France, Son Excellence Monsieur Bassirou SENE.

[Revenir](#)